

**Commission** : Conseil de sécurité

**Question** : Faut-il donner un pouvoir exécutif à l'assemblée de l'ONU ?

**Porte-Parole** : « La délégation du Japon »

Honorable présidence, chers délégués,

La délégation japonaise est ravie de participer à la septième conférence NUMAD, et souhaite de riches discussions entre les différentes délégations.

La sécurité, sous toutes ses formes, est un sujet très important pour la délégation japonaise.

Le Japon, officiellement « Monarchie Parlementaire », est une monarchie dans laquelle les pouvoirs du monarque sont soumis et limités par une constitution ; de nos jours elle comporte une séparation des pouvoirs. Île de 127 millions d'habitants, le Japon est situé dans l'océan pacifique, à l'Est de la péninsule asiatique.

Notre pays n'accepte plus l'organisation du conseil de sécurité actuel, hérité de 1945, lors de la seconde guerre mondiale, remontant à près de 82 ans, celle-ci n'est plus adaptée au monde multipolaire d'aujourd'hui.

Étant l'un des principaux contributeurs au budget de l'ONU, le deuxième pour être exact (le Japon étant une des économies les plus puissantes du monde), nous réclamons une place de membres permanent au sein du conseil de sécurité, la place qui nous est légitime. Notre pays est donc pour la réforme de l'ONU.

Le Premier ministre japonais, Junichiro Koizumi a déclaré en 2005 à l'Assemblée générale : « le Japon a suivi le chemin du développement en tant que nation pacifique, apportant une contribution définitive à la paix et à la prospérité dans le monde ». En effet, le Japon a œuvré positivement lors des conflits nucléaires impliquant la Corée du Sud et l'Iran et a travaillé en faveur d'un monde sans conflits (Afghanistan, Haïti, Timor oriental, Soudan Somalie) pendant la période où il était membre du Conseil de Sécurité en 2009-2010.

En 2010, le Japon a pris l'initiative d'émettre une version révisée de la "Note présidentielle 507", un document compilant différentes mesures prises par le Conseil de sécurité, destinées à améliorer ses méthodes de travail et sa transparence. Nous espérons que le document révisé sera un outil utile pour que les délégations des Etats membres de l'ONU se familiarisent avec les procédures et les pratiques actuelles du Conseil.

Le Japon, avec d'autres pays du G4 (le Brésil, l'Allemagne et l'Inde) est prêt à travailler en coopération étroite avec d'autres pays en faisant preuve de flexibilité.

Merci de votre écoute.